



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INSERM

Question écrite n° 64740

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le partenariat entre l'INSERM et le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis. Il lui demande de lui en préciser le contenu.

Texte de la réponse

La collaboration entre l'industrie pharmaceutique et la recherche académique française s'inscrit dans l'objectif récemment fixé par le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) du 26 octobre 2009. L'accord signé le 17 février 2010 ne se limite pas à un partenariat bilatéral entre le groupe Sanofi-Aventis et l'Inserm, il concerne le groupe Sanofi-Aventis et les principaux acteurs de recherche du secteur de la biologie et santé regroupés dans l'alliance Aviesan, Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé, constituée par le CEA, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'Inserm, l'Institut Pasteur, l'IRD, la conférence des présidents d'université et la conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers régionaux et universitaires. Ainsi, le groupe Sanofi-Aventis, un leader mondial de l'industrie pharmaceutique, renforce son engagement dans la recherche en France pour contribuer au développement de projets ambitieux au service des patients, dans des axes de recherche tels que le vieillissement, l'immuno-inflammation, les maladies infectieuses et la médecine régénérative. Cet accord avec l'ensemble de la recherche académique française se déclinera au travers de deux actions majeures : financement de jeunes chercheurs, lauréats du programme ATIP/ Avenir du CNRS et de l'Inserm pour encourager l'esprit de collaboration entre les chercheurs de la recherche publique et ceux de l'industrie pharmaceutique ; engagement jusqu'à 50 millions d'euros sur cinq ans pour l'ensemble des partenariats public-privé (soutien à la créativité, à l'émergence d'équipes, de laboratoires, de plates-formes technologiques, voire des centres de recherche communs à Sanofi-Aventis et aux membres d'Aviesan).

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64740

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11071

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5319